

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE SEANCE DU JEUDI 5 MAI 2022

Le jeudi 5 mai 2022 à 20h, les membres du Conseil Municipal se sont réunis sous la présidence de M. Mickaël DELAHAYE, Maire.

Présents :

Mesdames Christelle BEAUDOUIN , Josiane COUILLEAUX, Coralie GERAULT, Annabelle FOUQUET, Aurore BIBRON (arrivée à 20h25) et Aline LEBRETON.

Messieurs Mickaël DELAHAYE, Denis MARCHAND, Daniel GERAULT, Raymond LELIEVRE, Stéphane MANCEAU, Loïc JORRE et Damien COUILLEAUX.

Absents excusés : René VAUGEOIS, Sandrine RAMBAUD donnant pouvoir de vote à Christelle BEAUDOUIN,

Secrétaire de séance : Aline LEBRETON

ORDRE DU JOUR

- I. ALSH : TARIFS DES SORTIES ETE 2022
- II. SUBVENTION AFN
- III. QUESTIONS DIVERSES

I- ALSH : TARIFS SORTIE ETE 2022

Denis Marchand informe le conseil que l'ALSH souhaite organiser une sortie à Papéa au Mans le vendredi 8 juillet 2022.

Pour cette sortie, les tarifs suivants sont proposés :

QF	COMMUNE	HORS COMMUNE
QF < 599	30 €	35 €
600 < QF < 899	32 €	37 €
QF > 900	34 €	39 €

DELIBERATION : Le conseil municipal valide, à l'unanimité, la sortie à Papéa au Mans le vendredi 8 juillet 2022 ainsi que les tarifs proposés.

II- SUBVENTION AFN

En application de la règle instituée, la subvention s'élève à 195€ pour l'association des anciens combattants de l'AFN.

Le vin d'honneur qui suivra la commémoration se déroulera dans la salle de la mairie et le service sera assuré par les élus.

Délibération : Le conseil municipal valide, à l'unanimité, le versement d'une subvention d'un montant de 195€ à l'association des anciens combattants de l'AFN de Commer.

V-QUESTIONS DIVERSES

Repas adultes

Denis Marchand informe le conseil que suite à la fermeture du bar « Chez Sam », une question est soulevée par les services pour les repas adultes.

Il serait possible de le faire mais à condition de réserver les repas au minimum une semaine avant et avec l'accord de la mairie avec une tarification de 8€ pour le repas adulte.

Délibération : Le conseil municipal valide, à l'unanimité, le tarif adulte de 8€ si des personnes souhaitent avoir un repas confectionné par la cantine et devront réserver une semaine avant et sous réserve d'un accord préalable de la mairie.

Commémoration du 8 mai

Mickaël Delahaye informe le conseil que la mairie mettra à disposition de l'association des anciens de l'AFN la salle de la mairie pour le pot de l'amitié après cette commémoration qui aura lieu à 11h. Le service sera assuré par les élus.

Réunion publique Yannick Favennec

Mickaël Delahaye informe le conseil que M. Yannick Favennec, Député de la 3^{ème} circonscription de la Mayenne, sera présent le 7 juin 2022 à 20h30 à la salle du conseil municipal pour une réunion publique dans le cadre des élections législatives.

Il est bien évident que dans le cadre démocratique, il sera aussi mis à disposition la salle du conseil municipal ou la salle de la mairie, si l'agenda le permet, de tout autre candidat qui en ferait la demande.

 **Mise à disposition de chaises et de tables pour l'association du cirque**

L'association du cirque (dont le siège est à Commer) organise une manifestation le vendredi 24 et le samedi 25 juin prochain sur la commune de Saint Georges-Buttavent et sollicite la mairie pour le prêt de chaises et de tables.

Sur le même week-end, l'école de Commer organise sa kermesse le dimanche. Il sera donc notifié à l'association du cirque que tout le matériel demandé sera bien prêté mais qu'il devra être de retour à l'école le dimanche à 8h. Il sera également demandé une caution de 200€.

DELIBERATION : Le conseil municipal autorise, à l'unanimité, le prêt de chaises et de tables avec un dépôt d'une caution de 200€ à l'association du cirque.

 **Extension des tarifs du relais santé au secteur associatif**

DELIBERATION : Le conseil municipal valide, à l'unanimité, l'extension des tarifs du relais santé, en accordant au secteur associatif les mêmes tarifs que ceux actuellement pratiqués.

Il est 23h, la séance est levée.

Le Maire,

Mickaël DELAHAYE

La secrétaire de séance,

Aline LEBRETON